

COMMENTAIRES
SUR LA
LÉGENDE DE S^T TANGUY

PRÉFACE

Peut-on s'appuyer sur la légende, ou sur la tradition orale, pour combler les lacunes de l'histoire, lorsque faute de documents authentiques, on n'a pu qu'établir la charpente, c'est-à-dire les grandes lignes, ou les faits les plus saillants d'un récit qui ne présente alors que l'aspect d'un résumé ?

Telle est notre histoire de Bretagne, pendant les cinq ou six premiers siècles. A part quelques événements bien constatés par de vieux auteurs antérieurs au VII^e siècle, comme : Jornandès, Procope, Alcime, Ficehus, Gildas le Sage, Fortunat, Paul Diacre, Sidonius Apollinaris, Grégoire de Tours et quelques autres, nous nous perdons dans un dédale de contes légendaires ou de traditions locales, « véritable chiendent de l'histoire » a dit Thiers ; mais sous lesquels se cachent certainement des vérités indéniables, que nous devons nous efforcer de dégager.

En effet, « rien, écrit Pitre Chevalier (*Bret. anc.*, p. 79) » n'est plus injuste ni plus absurde que le mépris systématique d'une certaine école pour nos premiers chroniqueurs, parce qu'ils ont eu la bonne foi d'écrire avec » les idées de leur temps ; » et c'est avec raison que Guizot (Préface de la *Collection des Mémoires*) avance que « quereller de la sorte ces vieux maîtres, est d'une

instruire « Gurguy ès bonnes lettres et Haude ès exercices séants à son sexe et à sa qualité ». D'après ces indications, nous pouvons donner une date assez approximative du décès de la première femme du seigneur de Trémazan, car « le bout de l'an expiré, Galon, *qui était encore jeune*, se voulut remarier. »

Voilà donc un homme marié en 525 et qui reste veuf, dans la force de l'âge, avec plusieurs jeunes enfants et dont le fils, Tanguy, quoiqu'en *bas âge*, était instruit, c'est-à-dire suivait l'école pour apprendre les *bonnes lettres*. Ces conditions ne font-elles pas supposer un enfant d'environ 10 ans ? Nous pouvons donc, sans invraisemblance, placer la mort de sa mère vers 537 et donner à son père, *encore jeune*, de 35 à 37 ans, c'est-à-dire placer la naissance de Galon vers l'an 500.

Galon se maria à une anglaise que le légendaire ne nomme pas, mais « de bonne maison, » ajoute-t-il. Elle fut pour les orphelins une marâtre dénaturée et impitoyable : « elle les maltraitait et rudoyait de paroles et » de fait, et leur tint ces rigueurs *huit ans durant*, lesquels » expirés Gurguy, déjà grand et à qui le sang commençait à bouillonner dans les veines », se décida à quitter la maison de son père.

Il y avait donc alors neuf ans que sa mère était morte, puisque son père se maria « les funérailles et le bout de l'an expirés » et qu'après, l'enfant avait enduré *huit ans* les mauvais traitements de sa marâtre. Or, le décès de sa mère ayant eu lieu en 537, Tanguy dut partir pour la cour de France neuf ans après, c'est-à-dire vers 546.

Laissons un moment la légende, pour entrer dans le domaine de l'histoire qui, par d'autres événements, nous

ramènera à cette date de 546, qui s'applique à un fait historique certain : la fuite de Judual.

Quel était ce Galonus, seigneur de Trémazan ? Nous devons au moins admettre que ce n'était pas un personnage fabuleux, puisqu'il fut le père de saint Tanguy « dont l'existence, au VI^e siècle, *n'est pas contestable* » dit Levot. Qu'il se soit appelé Galon ou Walon, peu importe. Nous préférons cependant le désigner sous le nom de Galonus ou Galon, que de Grallon ou Gradlon, que quelques auteurs lui donnent, risquant ainsi de le confondre avec les comtes de la Cornouaille qui paraissent avoir eu la spécialité de ces derniers noms, que l'on ne rencontre pas parmi les princes de Léon. Ceux-ci s'appellent plus particulièrement : Salomon, Guyomarch ou Hervé, mais nulle part Grallon. Aussi, j'inclinerais à penser que Galonus pourrait bien n'être qu'une altération de copistes et la différence entre Galonus et Salomon ne me paraît pas si grande que s'il me fallait changer le nom de Galon, je ne préférasse choisir celui de Salomon (Salaün), plutôt que celui de Grallon.

Il fallait que ce Galonus, comme nous l'apprend la ballade bretonne, fut « euz ar c'haëra lignez » de la plus belle lignée, pour avoir épousé Florence, fille d'Honorius, prince de Brest ; puisque, d'après Gallet, Honorius était lui-même fils d'Erech, appelé aussi Théfriau ou Riothime, roi de l'Armorique.

Du reste, le puissant châtelain de Trémazan tenait une cour princière. Sa fille Haude avait une suite de « damoiselles et servantes » que sa cruelle marâtre s'empressa de lui enlever, pour la réduire à l'isolement et, quand après *douze ans* d'absence, Tanguy revint chez son père

avec « un tel équipage », qu'on eût dit d'un grand seigneur ; sa marâtre, également entourée « de plusieurs » jeunes damoiselles » qui lui formaient cortège, le reçut dans la grande salle du château.

Ce grand train de vie, ce luxe, ne s'accordent qu'avec une maison quasi-souveraine et, en effet, par son mariage avec Florence, Galon venait d'entrer dans la famille même des premiers rois Armoricaïns. Le seigneur de Trémazan marchait donc de pair avec Honorius, qui certainement était le personnage le plus considérable du pays de Léon avec Withur (Guithur ou Wicthgard), lieutenant et représentant du roi Childebert dans cette contrée. On m'accordera, je l'espère, que Withur n'appartient pas à la fable, à moins que le moine Wormonoc, dont le manuscrit a été récemment découvert par Dom Plaine, n'ait voulu nous mystifier, dans sa *Vie de saint Pol*, en nous parlant si souvent de Withur (1).

Pour mieux faire connaître le temps, le milieu et les circonstances du récit que j'analyse, je sens qu'il est indispensable que nous jetions un regard en arrière sur les événements qui agitèrent notre péninsule armoricaine. Qu'on me permette donc d'ouvrir ici une large parenthèse, qui nous aidera à mieux saisir quelques points obscurs de notre histoire. Du reste, cette étude rétrospective de nos origines rendra l'explication de notre légende plus facile.

(1) Voir la *Vie de saint Pol Aurélien*, par M. l'abbé Thomas.

— 165 —

II

ORIGINE DES PRINCES BRETONS

§ I^o — CONAN

Vers la fin du IV^e siècle, Maxime, que l'on suppose d'origine bretonne, gouvernait l'île de Bretagne, au nom de l'empereur Gratien. Jaloux de revêtir la pourpre, il se révolte en 383 et entraîne à sa suite dans les Gaules la noblesse et la jeunesse de l'île. « Un auteur écossais » porte ce nombre jusqu'à cent mille ». Maxime, suivi de ces Bretons, met en déroute l'armée de Gratien, sous les murs de Lutèce, et court jusqu'à Lyon, lui arracher la couronne et la vie. Après sa victoire sous Paris, Maxime avait laissé les Bretons retourner dans l'Armorique qu'il leur avait donnée, comme prix de leur alliance et de leur courage. Ils s'établirent donc définitivement dans cette contrée, sous l'autorité de leur jeune et vaillant Pen-Tiern Conan, surnommé Mériadek, à qui Maxime conféra le titre de duc des frontières de l'Armorique.

Nous ne parlerons pas des débats qui ont eu lieu entre les historiens sur ce nom de Conan. Nous pensons qu'au lieu de le prendre pour un nom propre, on doit le considérer plutôt comme un titre : conan, cun ou coun, qui ne diffère pas beaucoup du mot breton : count, c'est-à-dire comte ; de même qu'il est admis à présent que comor ou conmor n'était qu'un titre que portaient certains chefs, probablement indigènes, de l'Armorique, et équivalent au *comes* des latins, ou au cun ou count-

Voilà donc nos deux jeunes amis à la cour de Childebert. Pourquoi cet incognito gardé si rigoureusement par Tanguy ? Sans doute il avait des motifs, peut-être politiques, à cacher sa haute origine (1).

Parti en 546, il revint chez son père après *douze ans d'absence*, c'est-à-dire vers 558. C'est aussi la date qu'indique l'histoire pour le retour de Judual. Pendant *douze ans* ils avaient donc été inséparables, et certainement ils durent revenir ensemble, puisque « ce qu'il y a de sûr, » dit Pitre Chevalier (*Bret. anc.*, p. 121), c'est que Judual » ne revint dans son pays qu'avec Clotaire ; lorsque, seul » maître du royaume des Franks par la mort de ses » frères et de ses neveux, ce prince accourut punir son » fils Chramm, recueilli par Canao, et lança deux armées » à la fois sur la Bretagne *en 558.* »

D'après les actes de saint Samson, Canao ou Comore le maudit, après 14 ans de tyrannie, aurait été tué d'un coup de javelot de la main même de Judual dans la bataille que Clotaire livra à son fils Chramm « dans la » grande lande de Brang-Halleg (branche de saule) voisine du couvent du Relecq, dans les montagnes » d'Arrez. » (Levot.)

Le Baud dit qu'il ne périt qu'après la troisième bataille que lui livra Judual et que « celui Comorus après ce qu'il » eut par sa tyrannie par 14 ans après la mort Jona » usurpé et occupé Domnonense, iceluy moyennant les » excommunications, sentences et malédictions par les » evesques de Bretagne contre luy proférées, et princi-

(1) N'eût-ce été que pour épargner à son grand-père Honorius les terribles représailles du féroce Canao.

» paiement par la malédiction du benoist Hervé confes-
 » seur, sur la montagne de Rumbre (Menez-Bré en
 » Peder nec, Côtes-du-Nord), toutes ses entrailles par
 » divine vengeance luy descendirent en terre par le fon-
 » dement, et ainsi mourut mal-heureusement. »

Après sa mort, Judual partagea jusqu'en 577, avec son oncle Macliau, qui était sorti de son couvent pour rentrer dans la vie active, la souveraineté de l'Armorique.

« Macliau conserva pour lui la partie méridionale,
 » depuis le pays de Nantes jusqu'à celui qu'on appelle
 » aujourd'hui Cornouaille ; et Judual, toute la partie
 » septentrionale, depuis le pays de Rennes et de Dol
 » *jusqu'au pays de Léon.* — Gallet (t. II, chap. V, § XVII). »

Ainsi le pays de Léon restait province à part, indé-
 pendante de Judual, dont la juridiction s'étendait jusque
 sur la Cornouaille. Ce ne fut que plus tard, en épousant
 Azénor (alias Aliénor) *fille unique du seigneur de Brest*,
 qu'il acquit la souveraineté de cette région.

On est conduit naturellement à supposer que Tanguy,
 le compagnon fidèle de Judual, avait dû le suivre dans
 les batailles livrées contre Comore le maudit, et qu'il y
 donna selon sa coutume des preuves de vaillance et de
 courage. Il ne revint donc à Trémazan qu'après le triomphe
 de son ami, qui épousa vers 560, comme nous venons de
 le dire, Azénor, *fille unique du seigneur de Brest*.

Dans ma Dissertation sur l'origine de la famille du
 Chastel-Trémazan (1), je me suis longuement étendu sur la
 naissance de cette princesse Azénor et j'ai fait valoir

(1) Voir le *Bulletin de la Société Académique de Brest*, année 1890,
 2^e série, tome xv, pages 127 et suivantes.

toutes les raisons qui m'incitaient, à la considérer comme la *sœur de Tanguy* et par conséquent comme la petite-fille d'Aliénor et d'Honorius.

A l'appui de ma thèse, je cite encore le passage suivant de Gallet (t. II, ch. V, § XXI), où il est dit : « qu'un » prince du Léon, dont on ne dit point le nom, *mais qui* » *était descendu des anciens rois*, et qu'on appelle même » roi dans cette occasion (ce qui n'est pas rare dans les » légendes), eut une fille nommée Azénor. Il n'y a jusque- » là rien qui ne soit conforme à l'histoire..... Quoiqu'il » en soit, Azénor, fille de ce comte, devint épouse de » Judual. »

Cette citation ne fait que jeter une plus vive lumière dans le chaos historique que nous avons essayé de débrouiller et éclaircir davantage l'origine d'Azénor. En effet, comme prince du Léon *descendu des anciens rois* et ayant une valeur historique, nous ne trouvons dans ce temps qu'Honorius, père de Florence, et qui avait aussi épousé une Aliénor qui est le même nom qu'Azénor.

Or, dit Gallet, « c'était assez la coutume, dans ce » temps, de donner aux petits-enfants les noms de leurs » grands-parents » ; il est donc concluant qu'Azénor, l'épouse de Judual, devait tenir son nom de cette Aliénor, sa grand'mère, épouse du prince de Brest, qui s'appelait alors Honorius, fils d'Erech, et *descendant des anciens rois*.

C'est sans doute à cette illustre origine qu'il devait d'être qualifié roi par les légendaires et que plus tard ce titre fut continué par eux à son gendre « le bon roi » Galonus, petit prince d'Aginense, vivant au VI^e siècle » dans son palais de Trémazan avec la princesse

» Florence, sa femme, fille d'Honorius, roi de Brest, roi, » suivant la légende. » (Kerdanet, *Lycée armoricain*, 1824, 4^e vol.). Ce qui explique que M. de Kerdanet était fondé à rappeler la majesté des anciens seigneurs de Trémazan et à dire que le prince de Brest portait le titre de roi : Galon, ajoute-t-il, en aurait même porté la couronne.

Voilà comment ce qui paraît quelquefois invraisemblable et soulève les récriminations des critiques, devient cependant facile à comprendre à l'aide d'une simple révélation historique.

Azénor, comme je l'ai démontré dans ma Dissertation, ne pouvait être que la fille de ce prince du Léon, qualifié roi par les légendaires et *seigneur de Brest* par les historiens et qui, à l'époque du mariage de Judual vers 560, n'était autre que Galonus, seigneur de Trémazan, devenu par sa femme prince de Brest après le décès de son beau-père Honorius, qui n'existait certainement plus à l'époque du retour de son petit-fils Tanguy et de Judual, puisque la légende, après nous avoir raconté la dernière entrevue d'Honorius et de son petit-fils à Brest, quand Tanguy partit pour la cour de Childebert, ne dit plus après un mot de l'aïeul.

Je suis donc plus convaincu que jamais que Judual était devenu, par son mariage, le beau-frère de Tanguy.

Tanguy, *filz unique*, après douze ans d'absence « s'en » vint au pays, si brave et en tel équipage, qu'on ne le » pouvait connaître, et ayant ouï déjà que sa sœur était » si mal menée par sa marastre, il en voulut avoir claire « connaissance, et deffendit à ses gens de le nommer, ni » dire qui il estait.

» Il frappa à la porte du chastel de son père, et fut
» conduit en une salle où estaient plusieurs jeunes da-
» moiselles, lesquelles il salua, et n'y voyant pas sa
» sœur, demanda où elle estait. Sa marastre voyant que
» ce jeune seigneur lui portait affection et craignant
» qu'il ne la voulut rechercher en mariage, le tira à part
» et lui déchiffra Haude comme une fille perdue et aban-
» donnée et que pour éloigner une telle infamie de la
» maison, on avait été contraint de l'envoyer aux champs.»

Ce tableau que nous fait le légendaire de l'arrivée de Tanguy ne nous donne pas seulement un aperçu des mœurs de l'époque, mais il cadre bien avec la vraisemblance historique. Ce brillant équipage, cette suite de gens conviennent bien à un prince de lignée royale comme l'était Tanguy, de même que cette vaste salle remplie de jeunes damoiselles faisant cortège à l'impérieuse châtelaine, nous donne une haute idée de l'intérieur du roi Galonus et de la cour souveraine qu'il tenait dans son château de Trémazan. Hélas ! il ne manquait à l'éclat de cette réception que la malheureuse Haude qui, chassée par son impitoyable marâtre, avait été reléguée depuis deux ans dans une métairie voisine.

Tanguy, jeune, vif et à qui le sang bouillonnait sans doute toujours comme dans son adolescence, crut trop facilement aux noires calomnies que sa marâtre lui prodiguait sur sa sœur et fou de colère « s'en alla chercher » Haude, ayant laissé ses gens au château de son père.
» Et l'ayant trouvée près d'une fontaine, lavant quelques
» hardes, l'appela par son nom. Elle, qui ne le connais-
» sait pas à cause qu'il avait été si longtemps absent, ne
» sachant à quelle fin il l'appelait, laissa ses hardes et

— 215 —

» s'enfuit vers la maison. Gurguy, se souvenant des
» propos que sa marastre luy avait tenu de sa sœur,
» s'imagina qu'elle aurait forfait à son honneur et l'ayant
» reconnu, n'aurait osé se présenter devant luy.

» Cette fausse impression le mit tellement en colère
» que, mettant la main à l'épée, il la poursuivit vive-
» ment et, l'ayant attrapée, lui déchargea un si grand
» coup sur le col, qu'il lui trancha la teste. »

Le retour de Tanguy en Bretagne ayant eu lieu en 558, c'est donc à cette date que nous devons placer la mort de Haude et le changement profond qui se fit dans l'existence de Gurguy qui, à partir de cette époque, s'appellera Tanguy.

Désabusé trop tard et inconsolable d'avoir injustement immolé sa sœur à la haine perfide de sa marâtre, Tanguy laissa l'épée pour prendre l'habit de religieux et se voua désormais à la pénitence et aux austérités les plus grandes. Sa vie ne fut plus qu'une suite de bonnes œuvres et de fondations pieuses. Nous entrons dans la seconde phase de son existence. Après le guerrier, il nous reste à parler du moine.

